

FAX : 04.91.02.69.69

Site :

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Page 1 :

- Face au mépris.
- Un millier de médicaments

Page 2 :

- On saborde ; SNCF, La Poste
- Bouclier fiscal...

Page 3 :

- Le prix des énergies
- Classes moyennes : la peur du déclin
- Pour les Fans de la Souris/Les Post's Hier

Page 4 :

- Coup de Gueule
- Poste Mobile
- Prochaines réunions
- DERNIERE HEURE

Permanence de la Section Retraités/Pré-Retraités tous les jeudis matin.

## FACE au MEPRIS...

**Devant le mépris de nos directions respectives qui n'ont même pas daigné répondre aux demandes d'audience, les retraités CGT de La Poste13 ont décidé lors de la dernière Réunion mensuelle d'alerter tous les adhérents et l'ensemble des retraités de La Poste par l'intermédiaire des autres organisations syndicales - et 'organiser la riposte que nous prévoyons dès la rentrée.**

**Tout en se battant pour la satisfaction de la revendication générale du Pouvoir d'achat, nous pensons qu'il est URGENT que nos directions (enfin, celles pour lesquelles nous avons travaillé tout au long de notre vie) se soucient enfin de leurs retraités.**

**Des revendications dites « sociales » peuvent - et doivent - trouver un écho favorable.**

- . Transport : Pour la gratuité des transports dans Marseille et le Département
- . Habitat : Quels logements sociaux pour les anciens de La Poste
- . Une Assistante Sociale au service des Retraités
- . La Téléphonie Mobile dans les mêmes conditions que les actifs et pourquoi pas bénéficier d'une Offre Sociale Internet à moindre coût.
- Mutuelle
- Restauration
- Chèques vacances
- Quelle place pour les retraités dans le futur CE de la SA La Poste ?

**C'est le sens de la lettre que nous avons adressé au deux directions (Courrier et L'Enseigne) et aux Organisations Syndicales**  
**Nous ne pouvons nous satisfaire plus longtemps d'un silence méprisant !**  
**Nous vous demandons de noter d'ores et déjà la date du 22 septembre sur vos agendas et de signer massivement la Lettre-Pétition que nous vous ferons parvenir.**

## 22 septembre 2011 LA RIPOSTE !

## La baisse du remboursement d'un millier de médicaments est effective depuis le 2 mai

La baisse de 35% à 30% du taux de remboursement des médicaments à vignette bleue entre en vigueur lundi 2 mai, en application d'une mesure annoncée il y a plusieurs mois dans le cadre du budget 2011 de la Sécurité sociale. Plus d'un millier de médicaments sont concernés, si l'on tient compte des différents dosages et des versions génériques. Sont par exemple visés les

antalgiques comme l'Advil ou le Spasfon, le Ketum, utilisé pour traiter les tendinites superficielles ou encore le Voltarene, un anti-inflammatoire.

Cette hausse sera prise en comptes par les mutuelles dit-on mais devinez qui va payer la facture en fin de compte? En tout cas, surveillez votre autorisation prélèvement de la MG !

## En toute discrétion : on saborde. on saborde !

**SNCF : des trains n'arriveront plus à l'heure.**

**La Poste : Ils juraient: la Privatisation ce n'est pas l'Augmentation des prix...**



La SNCF expérimente « les trains à horaires à confirmer ».

Quand le train est apparu, il a imposé la régularité des horaires. Les horaires tout court car les diligences n'en avaient pas. Or, voici que la machine à remonter le temps est de retour et que les trains s'offrent des horaires variables.

Depuis le 24 mars la SNCF propose « les trains à horaires à confirmer » dont le départ peut s'effectuer jusqu'à quinze minutes avant ou après l'heure indiquée sur le titre de transport

Les multiples et importants travaux de rénovation du réseau ferré seraient la cause de ce chambardement.

Le déploiement progressif de ce nouveau type de réservation ce fera sur une douzaine de lignes TGV .Une trentaine de lignes TéoZ sont aussi concernées.

*Ces billets pour des liaisons directes sans correspondance sont vendus au tarif ordinaire mais ils peuvent être remboursés sans frais.*

*N'est-ce pas le prétexte rêvé enfin trouvé pour camoufler la dégradation spectaculaire d'un Service Public laissé »entre les mains d'actionnaires du Privé et habituer les ex-Usagers de la SNCF devenu clients aux retards de tout ordre dans les horaires des trains?*

Si La Poste s'engage à ce que le prix du timbre «reste stable en 2012», elle va en augmenter le prix de 2 centimes au 1er juillet pour les envois de lettres de moins de 20 grammes. ceux-ci passeront de 0,58 à 0,60 centimes Une telle hausse avait déjà été appliquée en juillet 2010. Avec cette nouvelle hausse, le prix du timbre «aura donc augmenté de 11% en 5 ans.

**Heu !!!! ILS JURAIENT au moment du vote à l'Assemblée Nationale !**

Mais non la Privatisation ce n'est pas l'Augmentation des prix, ILS nous la baptise : Diversification des Offres !

A partir d'octobre, deux nouveaux tarifs postiers feront leur apparition :celui à 57 centimes qui permet un envoi sous 2 jours et celui à 99 centimes pour la lettre en ligne

### **- A 57 centimes qui permet un envoi sous 2 jours**

La nouvelle offre économique est destinée aux particuliers et aux entreprises. Elle "s'inscrit dans une optique de développement responsable, puisqu'elle ne sera pas transportée par avion, sauf pour les liaisons avec la Corse et les DOM", précise La Poste.

### **- A 99 centimes pour la lettre en ligne**

L'entreprise propose par ailleurs une formule de lettre en ligne qui "pourra être expédiée via Internet depuis le monde entier". Cette lettre pourra être générée à partir de n'importe quel ordinateur connecté à internet, sera imprimée par la Poste et distribuée en J+1, indique l'entreprise.

Elle pourra être expédiée de n'importe où dans le monde jusqu'à 19 heures (heure française) et sera "distribuée le lendemain sur l'ensemble du territoire métropolitain". Son tarif sera de 0,99 euro, impression et enveloppe comprises.

## Bouclier fiscal : tout pour les riches, saison 4

D'une année sur l'autre, le bouclier fiscal démontre qu'il profite surtout aux plus riches: 14.443 contribuables en ont bénéficié en 2010, mais 925 ont capté 60% du montant total des remboursements. La réforme annoncée ne va rien arranger: elle se soldera par au moins deux milliards d'euros de manque à gagner pour les finances publiques

## Ils vampirisent TOUT ! Jusqu'à bientôt se réclamer les seuls dépositaires de l'air à respirer et nous le faire payer.

Aujourd'hui, le prix des énergies n'en fini pas d'augmenter et cela à des répercussions très importantes sur le budget des ménages.

Les conséquences immédiates sont l'augmentation de la précarité énergétique et des coupures pour impayés. En juin 2010, le distributeur GRDF annoncé que le nombre de coupures de gaz était 30 fois supérieur à 2008. Les gouvernements qui se succèdent refusent de prendre à bras le corps les problèmes et s'arrangent toujours pour que se soient les autres consommateurs domestiques qui payent l'addition. Ainsi les usagers acquittent à travers leur facture la contribution au service public de l'énergie (CSPE) qui finance, entre autre, la précarité énergétique.

De leur côté, les entreprises bénéficient de largesses des pouvoirs publics pour ne pas payer cette contribution. Cette situation a d'ailleurs été dénoncée par la Cour des comptes le 21 février 2011 : " Les exonérations et plafonnements progressifs, décidés afin de préserver la

compétitivité des industries, résultent d'un manque à encaisser de 416 millions d'euros".

*Alors que s'ouvre à l'Assemblée Nationale un débat sur "les biens communs partagés", certains parlementaires mettent en avant la création d'un tarif de base accessible aux ménages en grande précarité. En échange, son financement serait encore une fois répartie sur les autres consommateurs domestiques à travers une tarification progressive qui permettrait, paraît-il de lutter contre le gaspillage.*

***Pour INDECOSA-CGT, il faut arrêter de "déshabiller Paul pour habiller Jacques" mais bien de demander aux entreprises, notamment celles qui font des profits de participer à l'effort de la nation de manière équitable plutôt que d'instaurer une solidarité unique entre salariés, chômeurs et retraités.***

Arnaud Faucon Secrétaire National INDECOSA-CG

## Eco et Impôt : La peur du déclin des classes moyennes\*

Selon la Cour des comptes, l'impôt sur le revenu est devenu inefficace et injuste. Fragilisées par la crise, les classes moyennes sont les premières victimes avec, en plus, un pouvoir d'achat attaqué par l'inflation.

Salariés, fonctionnaires... n'ont pas de niches fiscales où s'abriter et font partie du ventre mou qui paient tout et qui n'ont droit à rien. Il faut garder à l'esprit que la part de Français payant l'impôt sur le revenu est tombée à 45 % avec la crise. Moins d'un contribuable sur deux l'acquitte... exacerbant le sentiment d'iniquité.

Du coup, les classes moyennes ont le blues d'autant que l'inflation

atteindra 2,1 % sur un an , un niveau inattendu qui va rogner leur pouvoir d'achat. Le reste à vivre de ces ménages, une fois payées toutes les dépenses contraintes (logement, impôts, énergie...) ne leur permet plus d'accéder aux biens de consommation ou de dégager une capacité d'épargne, deux éléments clefs d'appartenance à la classe moyenne. La récente hausse des taux d'intérêts leur ferme également les portes de l'accession à la propriété.

Au moment où le gouvernement exonère 300000 foyers riches de l'ISF, les classes

moyennes continuent d'être la vache à lait fiscale. Maltraitées, elles pourraient bien hausser le ton lors des prochaines présidentielles contre l'actuel pouvoir qui n'a cessé de les marginaliser. Quelle position adopteront alors les classes moyennes en se souvenant que, dans tous les pays ont la classe moyenne a explosé, les extrêmes ont connu une forte poussée. A méditer !

### \*Qui sont-ils ?

Pour définir les classes moyennes, les sociologues privilégient le niveau de revenus. La fourchette la plus large démarre à 1 000 € mensuels pour atteindre 4 000 €. Certains préfèrent cibler les ménages qui gagnent entre 75 et 150 % du salaire moyen qui est de 1 780 € net mensuel selon l'Insee. Sont ainsi concernés ceux qui gagnent entre 1 335 et 2 670 € par mois même si cette fourchette apparaît pour certains restrictive.



**Pour les Fans de la Souris:** nous vous rappelons que la Section Syndicale des Retraités s'est dotée d'un Blog que vous pouvez visiter à l'adresse suivante :

<http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/> ...et y laisser de vos commentaires.

**Tu veux recevoir Les Post'Hier directement dans ta boîte mail ?**

Envoies un mail vide à [retraites.cgtposte13@hotmail.fr](mailto:retraites.cgtposte13@hotmail.fr) en indiquant Post Hier en titre du message.

## Moins 500 milliards d'euros pour les uns. Plus 105€ pour les autres.

C'est le montant colossal du manque à gagner pour l'Etat, de 1985 à 2007, dû à la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés, la diminution de la taxe professionnelle (avant sa suppression) et l'allègements des cotisations sociales.

A Marseille, en Conseil Municipal, la majorité

UMP a adopté, seule et contre l'avis de tous les autres groupes,, une réduction de l'abattement à la base de la taxe d'habitation. Conséquence : les Marseillais paieront 105€ de plus sur leur prochaine échéance, qu'il soit facteur à la retraite ou assujetti à l'ISF....



## La Poste a 15 ans de retard où la CGT avait 15 ans d'avance ?

La Poste propose par ailleurs une formule de lettre en ligne à 99 centimes qui "pourra être expédiée via Internet depuis le monde entier", imprimée par la Poste et distribuée en J+1, Je me souviens que les Enragés du CTM » (dixit la direction départementale) avaient proposé le H+ dans Marseille dans le cadre du sauvetage de leur outil de travail. Le CTM a disparu, remplacé non pas par un « garage ou un super marché » (Merci Eddy) mais par de plus juteux placements immobiliers ! (Monseigneur)



## SNCF Y'a-t-il des hommes dans la locomotive ?

Dans une fiche guide (confidentielle) destinée aux cadres de l'entreprise, la SNCF explique que «si l'on transpose [les données statistiques générales] à la SNCF, on pourrait s'attendre à environ 50 suicides de cheminots par an». Avant, il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter. En cas de drame, la priorité est de «défendre les intérêts de l'entreprise» grâce à un «contrôle des informations pouvant être communiquées». Le «pôle de soutien psychologique» est considéré comme un «élément de langage» à mettre en avant auprès des médias

Une entreprise qui néglige ses anciens se condamne au malheur!  
Les Retraités excluent de l'Offre



Faites-en une exigence et une revendication!

 **DÉCOUVREZ LES OFFRES DE LA POSTE MOBILE RÉSERVÉES AUX POSTIERS\***  
en cours d'activité

\* Offres (hors offres prépayées) réservées aux collaborateurs de La Poste (hors Rimés) en cours d'activité et sur présentation des documents justificatifs.

Notez vite ces dates sur votre agenda.

*Le souffle estival de l'oubli risque d'y passer dessus !*

Les prochaines Réunions des Retraités CGT auront lieu les :

**\* Jeudi 23 Juin 2011\***  
à partir 9h00  
Au siège du Syndicat départemental.  
Repas Pris en commun

**\* Jeudi 22 sept. (1) \***  
à partir 9h00  
Au siège du Syndicat Départemental..

(1) Eventuellement : Rassemblement devant la Direction Courrier à 11h

Dernière heure - Dernière heure - Dernière heure - Dernière heure - Dernière heure -

Dans le cadre du débat national sur la Dépendance Roselyne Bachelot sera à Marseille le 14 juin, la CGT régionalement aussi ! Nous vous tiendrons au courant des dispositions prises pour assurer la participation des Syndiqués CGT Retraités.